



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 1, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

---

## REVUE LES TISONS

---

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



---

## REVUE LES TISONS

---

*Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)*



Revue indexée par  
**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la  
Société (RISHS) – Numéro spécial 1, janvier 2024  
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso  
(+226) 66006650/70104853

## PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

#### **MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

#### **CONSIDÉRATION ÉTHIQUE**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.



## NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

#### **DIRECTION DE PUBLICATION**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,  
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

#### **RESPONSABLE DES FINANCES**

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,  
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

#### **SECRETARIAT DE RÉDACTION**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,  
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina  
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,  
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli  
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr  
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-  
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,  
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste  
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO  
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en  
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.  
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université  
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant  
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

#### **COMITÉ DE LECTURE**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas  
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,  
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.  
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des  
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YUGBARÉ, PT, Psychologue,



Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## Table des matières

Un regard sociologique de l'insécurité urbaine au Mali depuis 2020 : les cas Bamako et Ségou ... Amadou TRAORÉ.....	15
Le retard académique à l'université de Dédougou : analyse des déterminants et des stratégies de résorption ... Koug-Nongom BONKOUNGOU, Zouanso SOULAMA/COULIBALY, Marcel ZERBO .....	47
Baruch Spinoza, éthicien de la réconciliation ... Siaka KONÉ.....	75
L'esclave féminin dans la société Baoulé précoloniale : de la servitude au statut d'épouse ... Kouassi Serge KOFFI.....	95
Genre et foncier urbain : l'accès des femmes à la propriété foncière et à l'investissement immobilier dans la ville de Ouagadougou ... Kis-Wend-Sida Romaine KONSEIGA, Yisso Fidèle BACYÉ ....	109
Paulin Hountondji, universaliste par conviction, relativiste par compréhension ... AGBO Béatrice Afiavi, BOSSOUSSI AGBANNINHIN Sètondji Paterné.....	135
Vulnérabilité climatique et résilience des éleveurs agro-pastoraux de la zone sylvopastorale : cas de Bisnabé Gandé, région de Louga, Sénégal ... Geneviève DIONE, Aliou BALDÉ, Coly MBALLO .....	157
Orientation, formation et emploi des adolescent(e)s scolarisé(e)s dans l'enseignement secondaire au Bénin : les déterminants liés au sexe ... Magloire Fortuné Landry AITCHEDJI.....	177
L'enseignement/apprentissage de la discipline Français par la radio au Burkina Faso : pratiques actuelles et perspectives ... Arnaud OUÉDRAOGO.....	205
Utilisation des pesticides dans la cacaoculture et risques sanitaires associés chez les producteurs du canton Zebouo Nord à Daloa ...	

Abel Affouda ADJET, François Yao KOUAKOU, Albert Kouakou YAO .....	225
Le discours révolutionnaire et religieux dans Les Misérables de Victor Hugo : configurations éthotiques et pragmatiques ... Jacques BARRO .....	251
Migrations, peuplement et subsistance identitaire en Guinée du XI <sup>ème</sup> au XX <sup>ème</sup> siècles ... Mamady BAMBA, Fodé Bangaly KEITA, Abdoulaye FOFANA .....	281
Intérêts socio-économiques du Tamarinier noir ( <i>dialium guineense willd</i> ) dans les terroirs villageois de Kartiack et de Dianki (region de Ziguinchor) ... Babacar FAYE, Virginie Ndébane MADIOUNE, Ngoné Wagane FAYE .....	305
La résurgence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » au Burkina Faso : souvenir révolutionnaire, réactualisation et réappropriation politiques ... Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA.....	341
Les limites des cours de soutien extrascolaire dans la dynamique des apprentissages scolaires des disciplines scientifiques au Burkina Faso ... Wendyam ILBOUDO, Innocent KIEMDÉ, Jean-Marie OUEDRAOGO.....	379
Motivation pour l'apprentissage de l'anglais et réussite scolaire : cas des élèves en génie civil du lycée de la jeunesse de Ouagadougou ... Fernand OUEDRAOGO, Sékou Oumar Tidiane TRAORE .....	403
Effets de la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS) sur le développement des habiletés cognitives des élèves de la ville de Ouagadougou ... Boulagnin Pierre N'DO, Brigitte NANA, Koffi Pierrot KOFFI, .....	443
La morphologie verbale en koromfe, variante d'Arbinda ... Inoussa GUIRE .....	459

Les nouveaux parlars urbains : approche sociolinguistique ... Palé Sié Innocent Romain YOUL .....	495
Éducation environnementale : implémentation du tri des déchets plastiques en classe de première au Burkina Faso ... Issa ZONGO, Moussa BOUGOUMA, Cécile MOUCHERON.....	515
De la crise de la gouvernance forestière à une dynamique de régulation intégrée : cas de la forêt classée de Gonsé, commune rurale de Saaba ... Ezaï NANA.....	545
L'évolution des représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'étranger (1960-2014) ... Salif KIENDREBEOGO.....	565
Médecine traditionnelle dans le soudan occidental et mutation médicale en occident chrétien au Moyen-Âge ... Konan Kouassi Parfait BORIS.....	595
Problématique de la participation des jeunes au Tchad... Tchago NDIKWÉ, Dieudonné VAÏDJIKÉ, Melissa WOUTENE .....	611



**La résurgence du mot d'ordre « Produire et  
consommer burkinabè » au Burkina Faso :  
souvenir révolutionnaire, réactualisation et  
réappropriation politiques**

*The resurgence of the slogan Produce and consume  
Burkinabè in Burkina Faso: revolutionary memory,  
updating and political reappropriation*

Kakiswendépoulmdé Marcel  
Marie Anselme LALSAGA  
*Assistant en Histoire politique et sociale*  
Université Nazi BONI

Article disponible en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

**Pour citer cet article**

---

Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA, 2024, « La résurgence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » au Burkina Faso : souvenir révolutionnaire, réactualisation et réappropriation politiques », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 1, janvier, p. 341-378.

**Résumé :** Sous la Révolution Démocratique et Populaire (RDP), l'État burkinabè a fait de la promotion de la production et de la consommation nationales l'axe principal de sa politique de développement endogène. Dans cette perspective, il a lancé un mot d'ordre à contenu politique, économique et socioculturel : le *Produire et consommer burkinabè*. L'ambition du pouvoir révolutionnaire était de faire comprendre aux Burkinabè l'essence du développement participatif et la nécessité de la production et de la consommation nationales comme la voie incontournable vers le bien-être et le développement durable. Par la suite, l'avènement du Front Populaire et de la IV<sup>e</sup> République sous le leadership de Blaise COMPAORÉ a occasionné la désorganisation et l'abandon progressif de ce programme qui était supposé porter le pays vers le développement. Mais depuis la chute du régime de Blaise COMPAORÉ, les nouvelles autorités qui se sont succédé à la tête de l'État ont repris en compte ce mot d'ordre révolutionnaire dans le cadre de la politique de production et de consommation nationales. Le présent article est une analyse dynamique des circonstances d'initiation de ce programme sous la Révolution, de son abandon sous la gouvernance de Blaise COMPAORÉ et de sa réactualisation après l'insurrection populaire d'octobre 2014 jusqu'à nos jours. **Mots-clés :** Production, Consommation, Économie, Développement, Révolution

**Abstract:** Under the Democratic and Popular Revolution (PDR), the Burkinabè State made the promotion of national production and consumption the main axis of its endogenous development policy. In this perspective, he launched a slogan with political, economic and socio-cultural content: *Produce and consume Burkinabè*. The ambition of the revolutionary power was to make Burkinabè people understand the essence of participatory development and the need for national production and consumption as the essential path to well-being and sustainable development. Subsequently, the advent of the Popular Front and the Fourth Republic under the leadership of Blaise COMPAORÉ caused the disorganization and gradual abandonment of this program which was supposed to lead the country towards development. But since the fall of the Blaise COMPAORÉ regime, the new authorities who have succeeded each other at the

*head of state have taken into account this revolutionary slogan within the framework of national production and consumption policy. This article is a dynamic analysis of the circumstances of the initiation of this program under the Revolution, its abandonment under the governance of Blaise COMPAORÉ and its updating after the popular insurrection of October 2014 until the present day.*

**Keywords:** *Production, Consumption, Economy, Development, Revolution*

### **Introduction**

La corrélation de la production et de la consommation à l'essor économique et financière est, l'une des problématiques majeures qui est au cœur des débats politiques au Burkina Faso. Que ce soit au niveau des décideurs politiques, du personnel de la recherche scientifique ou des citoyens ordinaires, des opinions s'exercent et se moussent sur la nécessité de mettre en phase la production et la consommation nationales avec la volonté de développement.

Depuis l'indépendance du pays en 1960, il a toujours été question de développer le tissu industriel via la transformation des produits locaux de sorte à satisfaire les besoins de la consommation nationale et de produire une économie d'exportation. Le mérite d'un tel dispositif devait bien évidemment être une bonne exploitation des chaînes de valeur en adéquation avec celles internationales pour ainsi aboutir à une économie forte et diversifiée au service du pays et de l'extérieur (B. S. DIASSO, 2018, p. 9).

De nos jours, le constat que l'on peut faire n'est autre que celui de Pauline LECTARD (Banque Africaine de Développement, 2017, p. 5-7) qui considère le Burkina Faso comme un État ayant jusque-là une économie très peu diversifiée ; le pays ne participe aux chaînes de valeur mondiale pour l'essentiel qu'à travers l'exportation de ses matières premières brutes comme biens intermédiaires pour d'autres pays. Pour la Chambre de Commerce et de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Faso (CCIA-BF, 2017, p. 9-10), le pays, bien que disposant de ressources transformables et valorisables, se

retrouve confiné à des problèmes transversaux qui sapent le développement de son secteur industriel indispensable à une bonne exploitation des chaînes de valeur.

L'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industrielle (ONUDI, 2005, p. 3-7) indiquent plusieurs obstacles à l'essor industriel, économique et financier du Burkina Faso. D'abord sur le plan matériel, il y a la faible existence des infrastructures industrielles et technologiques. Ensuite, dans le domaine financier, l'on note l'insuffisance des investissements structurants, les difficultés d'accès aux marchés, les coûts élevés des facteurs de production, les difficultés d'accès aux financements bancaires et aux marchés financiers. Enfin, institutionnellement, il faut citer la faible capacité des institutions à opérer des réformes et à les garantir, les incohérences dans les politiques industrielles, l'absence de structures d'encadrement des investissements et des entreprises, le dysfonctionnement du système judiciaire. De ce premier constat, découle un autre : la production et la consommation nationales dans une dimension industrielle et compétitive est embryonnaire. Dans la production et la consommation des biens dont il a besoin pour sa population, le Burkina Faso dépend largement de l'extérieur.

Le caractère prégnant et endémique de cette dépendance est tellement fort si bien que les politiques publiques ficelées par les tenants de l'État depuis un certain temps font de la promotion de la production et de la consommation nationales comme une étape phare et incontournable dans la stratégie globale pour hâter l'avènement du développement en ses dimensions industrielles, économiques, financières et sociales. Particulièrement depuis la chute du régime de Blaise COMPAORÉ les 30 et 31 octobre 2014, les dirigeants qui se sont succédé à la tête de l'État jusqu'à nos jours, en plus des discours, encouragent davantage, à travers des initiatives et des actions, la production et la consommation nationales. Et dans cette dynamique, au-delà de la quête de souveraineté économique et



financière, ils insistent sur la nécessité d'une affirmation culturelle et identitaire burkinabè.

Bien évidemment, cette politique d'incitation à la production et à la consommation nationales ou locales est loin d'être une nouveauté au Burkina Faso : elle se calque sur celle de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) dont la vision et le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » connaissent une réémergence, une réappropriation et une ré-idéologisation depuis un certain temps au niveau des politiques et de la population, notamment dans sa frange jeune. L'on assiste donc depuis un certain à une réactualisation d'un concept de la Révolution d'août 1983 dans le cadre de l'actuelle politique de production et de consommation nationales.

Quels sont les ressorts idéologiques et contextuels qui expliquent cette réémergence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » dans la dynamique actuelle de l'État burkinabè ? Telle est la préoccupation majeure de la présente étude.

Méthodologiquement, nous avons mené une recherche basée sur l'exploitation d'ouvrages thématiques, de mémoires et thèses, d'articles de revues, d'articles scientifiques, de rapports d'institutions africaines et internationales, des publications des centres de recherches, d'articles de presses et de témoignages écrits ou retranscrits.

En ce qui concerne l'exposé des résultats de notre recherche, nous les déployons en trois temps : *primo*, le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » à travers le prisme d'une politique nationale inédite de production et de consommation sous la Révolution ; *deuxio*, les résistances au mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » et son abandon sous le règne de Blaise COMPAORÉ ; *tertio*, la réémergence du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » dans le contexte politique actuelle.

## **1. La politique nationale de production et de consommation sous la Révolution : le mot d'ordre *Produire et consommer burkinabè***

Dans le Discours d'orientation politique (DOP) (CNR, 1983, p. 38-44) le rêve du CNR était de promouvoir une « économie nationale, indépendante, auto-suffisante et planifiée au service d'une société démocratique et populaire » en s'appuyant sur la population mobilisée au sein des Comités de défense de la révolution (CDR). Il s'agissait de sensibiliser, conscientiser et responsabiliser le peuple afin qu'il comprenne que c'est à lui d'être le créateur de son bien-être et de son développement. Thomas SANKARA disait à ce propos :

Je suis profondément convaincu que le peuple voltaïque peut faire son bonheur lui-même et être l'artisan de son propre développement (Carrefour africain n° 790 du 12 août 1983, p. 26). Travailler par soi-même et pour soi-même, c'est l'expression de la volonté du peuple qui loin d'être une spiritualité est une réalité vivante et agissante (Carrefour africain n° 795 du 09 septembre 1983, p. 10).

À la suite de cette proclamation de foi, discursive, le CNR traduisit sa vision de développement via la responsabilisation du peuple à travers deux programmes majeurs. Le premier fut le Programme Populaire de Développement (PPD : 1984-1986) ; l'objectif du PPD était de réaliser les deux objectifs fondamentaux d'indépendance et d'autosuffisance économique en comptant en tout premier lieu sur la force de travail des masses populaires mobilisées au sein des Comités de Défense de la Révolution (CDR). Il s'agissait de conduire un ensemble d'opérations ponctuelles sectorielles dont la réalisation devrait permettre d'apporter une solution à divers problèmes vécus par les masses populaires rurales et urbaines dans des secteurs tels la production vivrière, l'alimentation en eau, l'habitat, les infrastructures socio-

économiques de base (Basile GUISSOU, 2002). De ce programme qui s'étalait sur dix-huit mois, le président du CNR disait :

Il constitue le début de la matérialisation de notre nouvelle conception des processus de développement et de planification. À travers la réalisation des chantiers, le Programme Populaire de Développement vise l'affirmation de notre volonté d'indépendance, la manifestation de notre capacité à être nous-mêmes. Le Programme Populaire de Développement est un défi que le peuple burkinabè se lance à lui-même. Quoi de plus légitime pour un peuple conscient et convaincu qu'il ne saurait y avoir de développement national sans participation populaire (CNR-AN I, 1985, p. 3).

Le Plan quinquennal de développement populaire (PQDP : 1987-1991) constitua le deuxième programme que le régime révolutionnaire de Thomas SANKARA initia pour traduire sa politique développementaliste par la mobilisation des masses populaires. Pour Kakiswendépoumdé Marcel Marie Anselme LALSAGA (2020, p. 325), le PQDP dans sa configuration poursuivait les mêmes objectifs que le PPD : bien-être social, force du travail du peuple, idée du progrès, volonté affichée de bâtir une économie indépendante, faire battre en retraite tout esprit de mendicité et compter sur ses propres forces, refus de la fatalité...

La différence entre le PPD et le PQDP résidait dans leurs durées. Contrairement au PPD, le PQDP devait s'étaler sur une période de cinq ans. Là encore le président du CNR (Carrefour africain n°878 du 12 avril 1985, p. 11) ne manqua pas de rhétorique pour traduire sa vision :

Cinq ans de lutte pour cinq victoires de la construction d'un bonheur grand et éternel... Un plan quinquennal pour traduire l'audace assurée et la fière témérité d'un peuple qui avance de son pas ferme et majestueux vers les rivages de son bonheur. Cinq

ans pour marquer les sirènes de la démagogie qui chantent dans un soprano sans écho les psaumes de la paresse et de la facilité.

Le PPD et le PQDP constituèrent des cadres de promotion de la production et de la consommation nationales. Ce fut dans ce contexte que le pouvoir révolutionnaire initia le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » pour promouvoir la créativité, l'innovation, les initiatives productrices de richesses à la base et la consommation endogène.

Bien évidemment, dans le cadre de sa politique de développement, l'initiation de ce mot d'ordre révolutionnaire participe d'une volonté non seulement d'inculquer dans l'esprit des Burkinabè, le sens et tout le bien d'un développement participatif, mais encore de leur souligner la nécessité de la production et de la consommation des produits nationaux comme base d'un auto-développement durable. Voici encore des explications que Thomas SANKARA (Sidwaya n°680-681 du 02 janvier 1987, p. 6) donnait à ce sujet :

Sur 100 F que l'on distribue au Burkina Faso sous forme salariale en ville, il reste dans ce pays à peine 15 F. Plus de 85% sont exportés [...]. Nous importons la plupart de nos matériaux de construction. Il n'y a que le sable, le gravillon et les cailloux : encore que, ces matériaux sont transportés à partir de moyens que nous avons importés. Nos transports sont importés : voitures, camions, pièces détachées, etc. Notre habillement est généralement importé. Nos loisirs sont le plus souvent importés et notre alimentation est elle-même importée. Allons ! Nous avons l'impression que nous roulons pour les autres. Il faudra que nous commençons à rouler pour nous-mêmes pour rendre le Burkinabè plus heureux, pour résorber le chômage.

Fort de cette analyse, le Conseil National de la Révolution (CNR), en s'appuyant sur les Comités de Défense de la Révolution

(CDR), adoptèrent une somme de dispositions d'incitation à la production et à la consommation des produits burkinabè. L'un des exemples les plus éloquents de cette politique d'incitation à la consommation endogène concernait la gastronomie burkinabè. L'on encourageait la consommation des mets locaux dans les hôtels et les restaurants sur le territoire national. Désormais, c'était les recettes gastronomiques burkinabè qui étaient servies lors des cocktails offerts aux hôtes de marque à la présidence du Faso et dans les autres institutions républicaines. Les plats locaux avaient commencé à avoir droit de cité à la Présidence du Faso lors des cocktails offerts aux hôtes de marque.

Un des exemples les plus éloquents fut la réception des évêques de l'Afrique de l'Ouest par le président du CNR dans les locaux de la présidence après leur conférence en mai 1986. À cette rencontre entre Thomas SANKARA et les prélats ouest-africains conduits par Son Éminence le Cardinal Paul ZOUNGRANA, tous les plats de nourritures et toutes les boissons servis étaient du terroir. La création du restaurant *Yidigri* est à inscrire dans cette politique d'incitation à la production et à la consommation des mets locaux. Ce restaurant créé principalement par les femmes et dont le nom (en *moore*) signifiait épanouissement avait été encouragé par le pouvoir révolutionnaire. Par exemple, le mercredi 03 décembre 1986, Thomas SANKARA, au sortir du Conseil des ministres, avait invité son gouvernement dans ce restaurant pour prendre le repas du soir (*L'Intrus* n°0024 du 05 décembre 1986, p. 7).

Ennoblis par la présidence du Faso, les plats locaux connurent désormais une vulgarisation et une consommation de plus en plus accrue. Selon Apollinaire J. KYÉLEM de Tambèla (2017, p. 229), la conséquence immédiate de cette politique fut la déconstruction des complexes sur les repas locaux : « Les gens se mirent à consommer les mets traditionnels sans réserve. Depuis ce temps, les mets locaux ont gagné du terrain jusqu'à s'imposer dans les réceptions officielles

et privées.» Sous le leadership de Thomas SANKARA, l'État révolutionnaire a cherché vraiment à impliquer ou à intégrer tous les secteurs d'activité et tous les acteurs économiques dans sa politique de production et de consommation locales.

Dans cette perspective, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) avaient été sollicitées également. À ce propos, Yambangba Alfred SAWADOGO, ancien directeur du Bureau de Suivi des ONG (BSONG) entre 1984 et 1988 donne le témoignage suivant :

La Politique de coopération avec les ONG : cette politique consistait à encourager les ONG à s'investir davantage dans la construction de retenues d'eau, l'aménagement des avals de ces retenues et des bas-fonds, afin de promouvoir la production maraîchère. Et comme la plupart des producteurs ne visaient que la vente de leurs produits pour ne consommer que les mévendus, le Président m'avait instruit de solliciter la collaboration des agents de l'Essor Familial pour organiser des démonstrations itinérantes de confection de plats locaux à partir des légumes existants, à même dans les jardins, pour que les nombreuses femmes maraîchères adoptent et intègrent dans le menu familial quotidien ces légumes si riches en nutriments. [...] Les ONG s'étaient vraiment mobilisées dans la construction des retenues d'eau. Certaines ONG disposaient de ressources financières suffisantes mais ne disposaient pas de ressources humaines compétentes pour mener les constructions dans les règles de l'art. Dans ce cas, le Ministère de l'Eau mettait gratuitement à la disposition de l'ONG la compétence nécessaire.

Dans cette lancée, la production fruitière et légumineuse avait, de toute évidence, connu une croissance inédite. C'est pourquoi sur la base du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè », Thomas SANKARA prit la décision, lors de la clôture de la deuxième conférence nationale des CDR le 03 avril 1987 à Dédougou, d'interdire l'importation des fruits afin de stimuler la consommation

nationale. Cette mesure violait l'article 5 de la convention de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) qui bannissait toute restriction quantitative concernant les marchandises dans l'espace communautaire (K. M. M. A. LALSAGA, 2020, p. 352).

La Côte d'Ivoire qui fut victime de cette décision l'avait dénoncée avec véhémence. Pourtant, elle, importait depuis longtemps de la viande d'Europe, d'Amérique du Sud et de Nouvelle-Zélande en transgression des règles du Conseil Économique du Bétail et de la Viande (CEBV), ce dernier ayant été créé dans le cadre du Conseil de l'Entente dont elle et le pays des Hommes intègres étaient tous membres (A. J. KYÉLEM de Tambèla, 2012, p. 219). Toujours est-il que face à la protestation, le ministre du Budget, Adèle OUÉDRAOGO (*Jeune Afrique* n°1387 du 5 août 1987, p. 76-78), avait une sortie médiatique pour donner l'explication suivante :

Les produits dont l'importation est interdite sont pour la plupart des biens qui existent en abondance au Burkina. Il s'agit, par exemple des fruits et légumes. La prohibition de l'importation de ces produits vise essentiellement à développer leur consommation intérieure, ce qui permet d'accroître les revenus de nos paysans. Pourquoi importer des fruits alors qu'il en pourrait dans nos régions ? [...] Je ne crois pas à la probabilité de représailles. Si au niveau de la Communauté Économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) chaque pays s'occupait avant tout de consommer sa production nationale, les échanges se développant sur la base des complémentarités, je pense que nos économies en sortiraient fortifiées.

Sur le cas des légumes, une grande quantité de la production devait être exportée dans le marché européen. Cependant, le marché extérieur sabotait parfois les contrats d'exportation. Ainsi, 40 tonnes de haricots verts furent abandonnées à l'aéroport dans le courant de l'année 1987. Pour pallier cette situation décevante pour les

producteurs, l'État dicta une improvisation pour écouler la production, ne serait-ce qu'à moindre coût. Il contraignit les fonctionnaires à acheter le haricot (Basile GUISSOU, 1995, p. 127). On effectua un battage médiatique pour apprendre aux citoyens à consommer leur haricot vert. Cette situation permit au CNR de réaffirmer la pertinence de son mot d'ordre.

Dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire, le CNR avait en projet de promouvoir la fabrication industrielle de dolo, la bière locale faite à base de sorgho. À ce propos, Yambangba Alfred SAWADOGO témoigne :

Le Président me dépêcha à Koubri en compagnie d'un prêtre qui était à l'époque le directeur du BEL (devenu aujourd'hui OCADES). Il s'agissait d'aller conférer avec les moniales pour approfondir les recherches sur la conservation de longue durée de la bière locale de sorgho et de sa mise en bouteille, pour une consommation à la fois de masse et des milieux aisés.

En fait, l'ambition était d'arriver à remplacer la bière à houblon, dont l'importation était trop chère, par le dolo. Par ricochet, le CNR cherchait à créer des bases d'écoulement des produits agricoles aux paysans. Pour Thomas SANKARA, il fallait rompre avec cette obligation d'importer le houblon, produit étranger pour ne pas dire impérialiste, cela dans la logique d'encourager la production et l'industrie nationales à base des produits endogènes. À partir de l'année 1987, l'État révolutionnaire était arrivé à amener les brasseurs à acheter auprès des paysans burkinabè 15 000 tonnes de maïs (utilisés comme adjuvant à la bière) qu'ils prenaient auparavant à l'étranger. En outre, la surproduction de maïs au Sourou avait trouvé un nouveau débouché, le pouvoir ayant décidé de l'introduction de 5% de ces céréales dans la fabrication du pain ; ce pourcentage avait évolué par la suite pour atteindre 20%.

Une dernière illustration qu'il convient de prendre en compte concerne le textile. Avec une production de 100 000 tonnes de coton



en moyenne par an, le Burkina Faso ne possédait paradoxalement, qu'une petite usine dont la capacité de transformation n'excédait pas 3 000 tonnes, soit 2% en moyenne ((Basile GUISSOU, 1995, p. 127)). Cette usine à l'avènement de la Révolution s'appelait VOLTEX (Volta Textile) et était basée dans la ville de Koudougou. Dans sa politique de boostage du secteur, le pouvoir révolutionnaire procéda d'abord par la dénomination de la cotonnade et de l'usine où celle-ci était produite de façon semi-industrielle. On appela dorénavant le pagne, *Faso dan fani*, et l'usine, *Faso fani*. Pour Laura FORTIN (FMSH-WP-2019-141, mars 2019, p. 16), la dénomination *Faso dan fani*,<sup>39</sup> tout comme *Faso fani*, le nouveau nom donné à l'usine de tissage et filature industriels VOLTEX, participaient de la promotion du pays dans un esprit de renouveau.

Pour développer rapidement le secteur, le gouvernement décida à partir du 20 novembre 1985 une sorte de consommation obligatoire. À partir de ce moment, le port du *Faso dan fani* devint obligé pour les fonctionnaires pendant les heures de service. « *Porter le Faso Dan Fani [devenait] un acte économique, culturel et politique de défi à l'impérialisme* » selon les explications de Philippe OUÉDRAOGO.<sup>40</sup> Pour Laura FORTIN (FMSH-WP-2019-141, mars 2019, p. 15) :

L'habillement matérialise la première image que l'on renvoie de soi-même aux autres et participe de la diffusion et la promotion de sa culture à l'étranger. Aussi, les bandes de coton tissées à la main sont-elles choisies par le régime pour être le symbole de cette mise en valeur économique et le média d'une construction

---

<sup>39</sup> Le nom *Faso dan fani* en langue nationale *jula* fut conçu et officialisé en 1985 ; littéralement, il signifie *le pagne tissé de la patrie* et désigne non pas seulement les cotonnades issues de l'usine, mais aussi les bandes de coton tissées par les tisserands et tisserandes de façon artisanale.

<sup>40</sup> Propos tenus lors d'un panel organisé le 11 octobre 2007 à l'occasion de la commémoration du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'assassinat de Thomas SANKARA à Ouagadougou. « *L'industrie et l'Artisanat utilitaire sous le Conseil national de la révolution* », tel était le thème développé par Philippe OUÉDRAOGO qui par ailleurs fut membre et ministre de l'Équipement du CNR au titre du Parti Africain de l'Indépendance (PAI).

identitaire à travers lequel s'incarnerait la fierté de tout le peuple burkinabè.

En tout état de cause, les membres du gouvernement devaient donner l'exemple pendant les cérémonies officielles. Les premiers responsables de l'État et les CDR devaient donner l'exemple en la matière. Les militaires étaient désormais habillées en *Faso dan fani*. À l'occasion des mariages civils, on exigeait le port du *Faso dan fani* aux époux pour la célébration. Les citoyens, pour se faire délivrer des documents d'état civil, devaient la plupart du temps se présenter aux administrations vêtues du pagne tissé de la patrie. À l'occasion de la clôture de la deuxième conférence des CDR, Thomas SANKARA disait ceci à un représentant d'un pays occidental :

Vous êtes habillé en tergal, moi en *Faso dan fani*, la différence est faite. Dans tous les villages du Burkina Faso, l'on sait cultiver le coton. Dans tous les villages, des femmes savent filer le coton, des hommes savent tisser ce fil en pagnes et d'autres hommes savent coudre ces pagnes en vêtements. Par conséquent, je n'ai aucune inquiétude (SGN-CDR, 1987, p. 124).

Affirmation identitaire et volonté d'implication de tous les Burkinabè dans les schèmes de de la production et de consommation, c'est absolument ce que révèlent ces propos du premier leader de la Révolution. Mais l'on a pu constater que la politique de promotion participait d'une vision de meilleure intégration de la femme dans le système non moins complexe de la production de sorte à faire d'elle un des pivots essentiels de l'économie. Dans cette lancée, le pouvoir se préoccupait de créer des débouchés d'écoulement, un marché de consommation aux femmes qui se regroupaient en petites coopératives de tissage (Basile GUISSOU, 1995, p. 127). À ce propos, Thomas SANKARA (SGN-CDR, 1987, p. 124) avait pris l'exemple de cette jeune paysanne qui produisait seize (16) pagnes par mois et capitalisait la somme non

négligeable de 45 000 F CFA : « Elle tisse la nuit à ses heures perdues et elle ne travaille que sur commande. Cela s'appelle le bonheur chez soi. Elle gagne son argent grâce à son travail émancipateur qui la rend digne, fière, heureuse. Elle peut même s'acheter un mari ».

L'action politique visant à la création de marchés au profit des tisseuses était vraiment forte. Sauf que la loi des nouveaux marchés avait aussi ses exigences. Les femmes devaient être capables de faire une production en même temps rapide et suffisante. Pour cela, dans le cadre du PQDP, le CNR avait prévu de créer une structure du même nom *Faso dan fani* afin d'organiser la production des tisseuses par la mise en place de pré-coopératives et coopératives. Il faut souligner que malgré la vision du gouvernement, l'activité de tissage était très dispersée. Dans sa volonté de restructurer et de dynamiser le secteur, le CNR responsabilisa cinq (05) ministères (la Culture, l'Action Sociale, les Sports, le Commerce et la Recherche Scientifique) pour créer des ateliers chargés d'améliorer les savoir-faire, la productivité du travail et la qualité du tissu.

Rattaché au ministère de l'Action Sociale, l'UAP Godé (Unité Artisanale de Production) est fondée en 1987, dans le quartier de Kamsonghin à Ouagadougou, pour produire et vendre de grandes quantités d'étoffes toute l'année, sans souci de saison. Le ministère finance la construction du centre de production, fournit les métiers à tisser, dont quatre grands métiers importés d'Inde, et procède au recrutement sur concours d'une quarantaine de tisseuses. La qualité et l'innovation dans la variété des couleurs, des motifs et des styles sont encouragées pour contenter tous les consommateurs. De même, les spécificités régionales et ethniques sont valorisées et exposées dans les boutiques de pagnes burkinabè (Laura FORTIN, FMSH-WP-2019-141, mars 2019, p. 16).

L'une des conséquences de cette volonté politique fut l'augmentation du nombre des tisseuses qui jouissaient désormais

d'une reconnaissance sociale et institutionnelle en tant que créatrices du développement local, et même national. En outre, d'après Aurélie DUPIN (2000, p. 50), les tisseuses qui arrivaient à gagner les marchés de l'État ou à se constituer une importante clientèle de fonctionnaires voyaient leur activité se développer fortement et leur qualité de vie s'améliorer. Celles qui vendaient quatre (4) à cinq (5) pagnes dans le mois à 3000 FCFA ou 3500 FCFA l'unité, parvenaient, après l'instauration de la mesure gouvernementale, à gagner 80000 FCFA de bénéfices en vendant une quarantaine de pagnes par mois.

À travers le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè », l'État révolutionnaire sous Thomas SANKARA a décisivement fait montre d'une volonté tenace de révolutionner la production et la consommation nationales afin de promouvoir un développement véritablement endogène. Il n'en demeura pas moins que cette politique visionnaire malgré sa pertinence et son pragmatisme a fait l'objet de résistances qui occasionnèrent sa prescription en fonction bien sûr de l'opportunité politique.

## **2. Les résistances au mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » et son abandon sous les régimes de Blaise COMPAORÉ**

La politique « Produire et consommer burkinabè » du CNR fut une rupture majeure dans les habitudes de production et de consommation au Burkina Faso. Si au sommet de l'État, l'on ne doutait pas du caractère pertinent, visionnaire et pragmatique du mot d'ordre politique et économique en question, dans les autres sphères de l'administration et de la société, la perception et la conviction n'étaient pas systématiquement de la même dynamique. Manifestement, il y avait de la résistance contre la volonté du pouvoir révolutionnaire de rompre avec des accoutumances de production et de consommation d'antan qui étaient foncièrement exotistes. Il n'est

donc pas faux de soutenir que le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè », malgré son réalisme, son utilité n'a pas bénéficié de l'adhésion de la grande majorité des Burkinabè.

La politique de « Produire et consommer burkinabè » promue par le CNR, dans la réalité, constituait une stratégie de desserrement des dépendances des Burkinabè vis-à-vis des industries et des économies étrangères. Or, ces dernières avaient des relais sous-régionaux et nationaux qui ne voyaient pas d'un bon œil la décision politique et économique du pouvoir révolutionnaire. Il n'était donc pas extraordinaire que les Burkinabè dont les intérêts étaient amarrés à ces sphères industrielles, économiques et financières n'aient pas voulu souscrire à la vision de la Révolution. Même dans le personnel gouvernemental et dans les circuits administratifs, il y avait des discordances concernant l'élan d'endogénéisation de la production et de consommation nationales. Notons enfin que ces réticences ou refus se faisaient sentir au niveau des citoyens ordinaires.

Nous expliquions tantôt comment le pouvoir révolutionnaire avait cherché à transmuier les habitudes alimentaires de sorte à propulser le secteur agroalimentaire. Si ces efforts ont permis la vulgarisation et la consommation de façon décomplexée des mets locaux, ils n'étaient pas toujours compris et acceptés dans la conviction d'une nécessité pour lancer le secteur agro-industriel et construire une économie indépendante comme le disait si bien le Discours d'Orientation Politique (DOP) (1983, p. 38). Notons déjà que même dans les circuits des industries (détenues la dans leur majorité par des expatriés) qui opéraient dans le domaine, l'on ne félicitait pas la politique de production et de consommation nationales via le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè ».

Par exemple, l'imposition-aux brasseries d'introduire le maïs comme adjuvant de bière-aux boulangeries d'introduire d'inclure 5% à 20% de céréales produites par les paysans burkinabè dans la fabrication du pain n'était pas bien vue et vécue par les industries en

question. Restons au niveau des brasseries pour ajouter que l'initiative de la fabrication industrielle du dolo a également rencontré des oppositions, non seulement des firmes productrices de la bière à houblon, mais aussi au niveau de certains citoyens comme le dit Apollinaire J. KYÉLEM de Tambèla (2017, p. 227) :

La bière prédomine dans les grands centres urbains et le dolo dans les centres ruraux. Bien que bon nombre de Burkinabè passent fréquemment de l'un à l'autre, parfois sans transition, beaucoup ne tenaient pas à ce que leurs habitudes de consommation fussent perturbées par la suppression de la bière de houblon même si la qualité du dolo pouvait être améliorée.

Aux incitations du pouvoir révolutionnaire de produire et de consommer les fruits et légumes *made in* Burkina, il y avait également des résistances. Benoît BEUCHER (2009, p. 92) rapporte le témoignage de Irène :

Elle se souvient que son père, médecin à l'hôpital Yalgado, se voyait fortement incité à acheter chaque fin de mois les haricots verts, les pommes de terre, les oignons ou les tomates "nationaux" cultivés à Kongoussi ainsi qu'à Ouahigouya. Ceci faisait la joie des enfants, mais l'aspect contraignant de ce patriotisme économique était parfois durement ressenti. D'après elle, il n'y avait pas d'obligation à "consommer burkinabè". Mais ne pas le faire revenait à s'attirer la suspicion des CDR. Autant dire que l'on ne souhaitait pas risquer de basculer dans le camp des "ennemis de la Révolution" pour une simple histoire de légumes ...

Basile GUISSOU (1995, p. 129) explique que suite aux difficultés d'exportation du haricot vert vers l'extérieur, les fonctionnaires avaient été obligés d'acheter la quantité abandonnée ou le surplus afin d'éviter non seulement son pourrissement, mais encore une perte sèche aux producteurs. Il est évident que ces pressions qui

dictaient des menus alimentaires n'étaient pas toujours du goût de ceux sur qui elles étaient faites.

Un autre champ d'illustrations des résistances à la politique du « Produire et consommer burkinabè » fut le secteur stratégique du textile. Là aussi, la volonté du pouvoir de promouvoir le *Faso dan fani* s'est butée à des résistances du sommet à la base. Dans l'institution gouvernementale, l'unanimité sur la décision du CNR n'était pas une évidence. Basile GUISSOU (1995, p. 127) explique comment l'opinion avait commenté à loisir une malheureuse phrase du ministre chargé d'annoncer la décision d'imposer le port de la cotonnade locale pendant les huit (8) heures de travail au niveau de la Fonction publique : « On m'a dit de vous dire qu'à partir de ce jour, le port du *Faso dan fani* pendant les heures de service est obligatoire pour tous les agents de l'État ».

Une telle attitude montrait bien entendu que le porteur du message ne faisait pas partie de ceux qui étaient convaincus du bien-fondé de la disposition ; son propos manifeste une forme de contestation plus ou moins insidieuse. Cette résistance douceuse, ce responsable gouvernemental n'était pas le seul à l'entretenir. En effet, le journal satirique, *L'Intrus* (n°0020 du 7 novembre 1986, p. 4), avait remarqué, à l'entrée des Conseils des ministres du 29 octobre 1986, le jour même de l'entrée en vigueur de la décision d'obligation du port de la cotonnade, que « pas un seul membre du gouvernement portait cette affaire ! ». Au conseil des ministres du 05 novembre 1986, le même journal avait critiqué le non-respect de la mesure dans l'équipe gouvernementale. « Pourquoi les ministres les plus assidus dans le port du boubou ont opté ces temps-ci pour la soie et la laine importées, sachant bien que cela contribue à résorber le chômage chez les autres tout en accentuant le fléau chez nous ? » (*L'Intrus* n°0020 du 7 novembre 1986 : « Tenue officielle burkinabè, vidons nos garde-robes », p. 4). Il y avait donc au niveau de l'instance dirigeant du pays des objections contre la décision.

Au niveau de la Fonction publique, d'une manière générale, l'opposition à cette mesure ne manqua pas de vigueur. Les états-majors syndicaux qui étaient à la recherche de prétextes pour s'opposer au régime constituèrent le corps actif de cette résistance (Ludo MARTENS, 1989, p. 135). Dans les services, elle avait pris la forme de dérision. Les fonctionnaires qui récriminaient contre la mesure, en se rendant dans leurs lieux de service, s'habillaient à l'occidental, ayant dans leurs sacs ou dans un sachet le *Faso dan fani*. Lorsqu'ils apprenaient l'information d'une visite surprise de Thomas SANKARA dans leurs lieux de travail, ils s'engouffraient précipitamment dans les couloirs ou les toilettes pour porter la tenue officielle. Ainsi, le *Faso dan fani* avait pris le sobriquet de *Sankara arrive*.<sup>41</sup> À ces personnes, Thomas SANKARA disait encore :

Quand vous les regardez, ils sont comme dans une camisole de force. Ils s'habillent en *Faso dan fani* comme un âne invité à témoigner au mariage d'un cheval. On doit bien s'habiller. La Révolution n'est pas contre ce qui est beau. Je suis fier quand je vois des camarades qui font preuve de créativité, qui trouvent des modèles nouveaux. La mode continue de plus belle. Certains prétendent que le *Faso dan fani* est cher. Comment ne peuvent-ils pas trouver 3500 francs, eux qui en dépensent 35 000 pour se procurer des costumes à l'étranger ? À mesure que le nombre de tisseuses croîtra, les prix diminueront. Et bientôt, des coopératives permettront d'améliorer la qualité et d'augmenter la quantité des tenues *Faso dan fani*. À partir des métiers artisanaux à tisser, nous allons découvrir des machines plus complexes. Nous irons vers la manufacture, puis vers l'usine textile made in Burkina. À ce moment, aucune pièce ne sera irréparable parce que ce seront nos machines dont nous aurons suivi l'évolution pas à pas (CNR, SGN-CDR, 1987, p. 141-144).

---

<sup>41</sup> Témoignage de Gervais OUÉDRAOGO dans le film *Thomas SANKARA, l'homme intègre* du réalisateur belge Robin SHUFFIELD.



L'appréciation de ces propos fait constater encore la vision, le rêve du président du CNR à travers le programme du « Produire et consommer burkinabè ». Les mécontentements et les résistances qui moussèrent de l'application de ce mot d'ordre furent instrumentalisés par ceux qui conspiraient contre le régime. Lorsque ceux-ci réussirent leur coup du 15 octobre 1987, ils déconstruisirent toute la politique de production et de consommation nationales. Plus soucieux de développer leur assise populaire et leur capital social que tout autre chose, les rectificateurs pourfendirent et abandonnèrent le programme révolutionnaire « Produire et consommer burkinabè ».

Déjà, dans la Proclamation du 15 octobre 1987, le Front Populaire, sans aucun esprit de réalisme, affirmait que sur les plans économique et social, l'on avait assisté à l'écroulement continu du système productif et à la décadence sociale dans le pays, menant inexorablement ce dernier au chaos total. À l'issue du premier Conseil des ministres, le 11 novembre 1987, le Front Populaire prit la décision de baisser les prix des boissons alcoolisées produites au Burkina Faso. Dans la foulée, l'obligation faite aux brasseries d'utiliser certaines productions nationales (maïs, blé) dans la fabrication des boissons fut remise en cause. À la même réunion gouvernementale, le nouveau régime décidait de lever l'interdiction d'importation des fruits et légumes et de mettre fin également à la pratique obligatoire du sport de masse.

Les assises sur les quatre années de la Révolution constituèrent un cadre officiel de critique et d'évaluation de la politique de consommation et de production nationales que le régime sankarien implémentait à travers le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè ». Les résultats de ces assises qui se tinrent en janvier 1988 contredirent cependant la Proclamation du 15 octobre 1987. Certes, concernant les perversités et les insuffisances dans la politique économique du CNR, le Front Populaire prit l'engagement non seulement de les corriger, mais encore d'œuvrer à une véritable

relance économique du Burkina Faso. Seulement, comme le constate Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA (2020, p. 604), dans les faits, la démarche du Front Populaire était déjà une contradiction patente de ses déclarations. Les décisions politiques et économiques qui furent prises après entraînèrent progressivement l'abandon des acquis et des perspectives prometteuses pour l'économie que le pouvoir de Thomas SANKARA avait préalablement engrangés.

La politique du « Produire et consommer burkinabè » fut jugée mécanique et coercitive dans son application (Front Populaire, 1988, p. 91). Par la suite, le pouvoir de Blaise COMPAORÉ dans son obsession de se faire une caution de popularité desserra l'étau des contraintes économiques prises auparavant par le CNR pour développer la production et la consommation nationales (K. M. M. A. LALSAGA, 2020, p. 604). Ce qui savait bien évidemment le processus d'endogénéisation de l'économie et du développement par la production et de la consommation nationales recherchées à travers le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè ». Comme le soutient Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA (2020, p. 604) le Front Populaire a renoué avec des mesures de libertinage économique, ce qui battait en brèche le principe du mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè ».

Cette remise en cause qui commença dès les premiers mois d'existence du Front Populaire avait pour pivot les travailleurs de la Fonction publique. Dans la réalité, la baisse du prix des boissons alcoolisées, l'abrogation de l'obligation d'acheter les fruits et les légumes et la fin du sport de masse s'inscrivait dans une stratégie de séduction et de contentement de cette catégorie socioprofessionnelle afin de jouir de sa bénédiction. C'est à cette ambition que répondait également la décision de reprendre les fonctionnaires licenciés sous le CNR ... Le 17 mars 1988, en marge de la publication de ses statuts et de son programme d'action, le Front Populaire abrogea les textes

règlementant le port du *Faso dan fani*. Évidemment, ces décisions, au-delà de la gente fonctionnaire, furent prises afin de contenter surtout la population. Tous ces relâchements participaient d'un desserrement du carcan disciplinaire sur le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè ».

En tout état de cause, toutes les initiatives qui avaient été développées sous le CNR afin d'amener les Burkinabè à produire et à consommer burkinabè (tout ce dont ils avaient besoin) tombèrent en désuétude. Selon Yambangba Alfred SAWADOGO, Thomas SANKARA avait nourri le projet de faire transformer le *soumbala* en cubes améliorés (bouillons) afin de faciliter sa consommation dans toutes les localités du Burkina Faso. Pour ce faire, il avait même engagé un de ses conseillers qui travaillait dans la perspective voulue. Mais lorsqu'il fut renversé, la recherche et le projet s'arrêtèrent. Le dessein de Thomas SANKARA de faire fabriquer le dolo de façon industrielle connut le même sort. Notons enfin que la dénonciation et l'abandon du port obligatoire du *Faso dan fani* avait mis à mal tout l'appareil artisanal et semi-industriel de création et de fabrication de cette cotonnade. Pourtant, à cette période, l'on estimait que la cotonnade locale, rien qu'entre les mains des tisseuses, avait atteint une valeur de six cent millions par an.

Par la suite, les autorités du Front Populaire engagèrent une transition de basculement économique vers le libéralisme classique. Une ouverture économique dont le symbole fut la signature du Programme d'Ajustement Structurelle (PAS). D'après Kouléga Julien NATIÉLSÉ (2013, p. 136) il s'est agi d'une recette économique des institutions financières internationales qui a constitué une ressource politique indispensable permettant au Burkina Faso d'accéder à la légitimité internationale et d'être accepté dans la communauté internationale.

Notons cependant que le PAS se fondait sur le désengagement total de l'État des secteurs productifs de l'économie. De plus, il est

fondé principalement sur l'ouverture au marché mondial, la libéralisation interne, la baisse et la restructuration des dépenses.

En tout état de cause, en signant le PAS, le régime de Blaise COMPAORÉ a dû se conformer à une règle de démonopolisation du secteur économique et opérer des privatisations tous azimuts. « Sans considérations autres que celles de la rentabilité, la compétitivité et la "désétatisation" [...], dès janvier 1992, le gouvernement autorisait la privatisation de 21 entreprises ; en 1994, 16 autres sont mises en vente libre » (B. GUISSOU, 1995, p. 204). Dans cette conjoncture de désétatisation économiques, plusieurs structures industrielles du « Produire et consommer burkinabè » furent privatisées ou liquidées. Avec l'avènement du PAS, l'infrastructure - artisanale, semi-industrielle et industrielle - censée supporter la production et la consommation endogènes de façon rationnelle et visionnaire fut désarticulée, et donc désorganisée.

Nous avons déjà mentionné ci-haut l'abandon des initiatives d'incitation à la production et à la consommation dans les domaines de l'industrie agroalimentaire et du textile dès l'avènement du 15 octobre 1987. Dans le cadre du PAS, l'usine FASO FANI fut privatisé et finir par connaître la fermeture le 31 mars 2001. L'on peut citer le cas de la Société burkinabè de cuirs et peaux (SBCP) qui fut rachetée par la femme d'affaires Alizèta OUÉDRAOGO. C'est cette société qui devint plus tard TAN-ALIZ. Il sied de préciser que deux autres sociétés de fabrication de chaussures *made in Burkina* qui étaient approvisionnées en ce qui les matières premières par la SBCP durent dans la même conjoncture mettre les clés sous le paillason. Il s'agit de l'usine BATA et de la Société de l'Industrie Nationale de la Chaussure (SINAC). En 2020, le site [investirauburkina.net](http://investirauburkina.net) renseignait que 99% de la demande de chaussures au Burkina Faso était satisfaite par les importations en provenance des pays d'Asie.

Bien évidemment, ces exemples non exhaustifs, donnent des clés de lecture et d'analyse sur l'impact négatif du déclin progressif de la

politique « *Produire et consommer burkinabè* » sur incitation de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) avec la complicité des autorités burkinabè d'alors. Ceux qui bénéficièrent de la faillite des entreprises étaient surtout les bureaux d'import-export et d'expertise qui s'accaparèrent les marchés de l'État. Mais, ainsi que le soutient Vincent OUATTARA (2006, p.192), très souvent, se dissimulaient derrière ces structures, des hommes du pouvoir et du système d'exploitation mis en place.

Il faut dire que l'option du PAS avec les privatisations ou les liquidations des entreprises étatiques en cascades a déprécié et déchu le « *Produire et consommer burkinabè* » en tant que paradigme de développement local, transversal et intégral de l'économie burkinabè. Finis, tous les efforts d'encouragement à la population afin qu'elle persévère dans la perspective initialement voulu par la gouvernance révolutionnaire sankarienne. Depuis, on a assisté à une accentuation des déséquilibres structurels de l'économie nationale. Une économie paramétrée selon une logique rentière par la production et l'exportation de produits primaires (coton, arachide, sésame, amandes de karité, produits de l'élevage ...). Pendant ce temps, les populations ignorantes, meurtries par la pauvreté, méconnaissant les véritables enjeux, sont conditionnées à accepter une situation d'assistance qui tue leurs initiatives pour entreprendre d'elles-mêmes des actions de développement (Vincent OUATTARA, 2006, p. 193).

Tout bien considéré, l'on peut dire que durant les vingt-sept (27) ans de la gouvernance de Blaise COMPAORÉ, le *Produisons et consommons burkinabè* n'a pas été pensée et promue véritablement comme le socle d'impulsion de la production et de la consommation nationales afin d'aboutir à une dynamique de structuration industrielle de l'économie et du développement. La chute du régime fut un tournant pour le retour en force de cette politique.

### **3. La réémergence du mot d'ordre *Produire et consommer burkinabè* : réactualisation et réappropriation politiques**

Les 30 et 31 octobre 2014, l'on a assisté à une rupture majeure dans l'évolution politique du Burkina Faso. En effet, après 27 ans de règne sans partage, le régime de Blaise COMPAORÉ connaissait une fin brusque à l'occasion d'une insurrection populaire instrumentée par l'opposition politique et la société civile. Cet événement capital fut d'ailleurs appréhendé par une large opinion comme un *remake* de la Révolution d'août 1983.

À ce propos, effectivement, les narratifs et les discours qui servirent entre autres de ferments mobilisationnels s'inspiraient largement des idéaux de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP). Dans les hordes de Burkinabè qui prirent d'assaut les rues et les institutions républicaines comme l'Assemblée nationale, la majorité était surtout composée de jeunes séduits par l'image de Thomas SANKARA et les idées que celui-ci défendait. L'on assistait donc au retour en force de la devise « La Patrie ou la mort, nous vaincrons » et des slogans scandés en chœur sous la Révolution sankariste.

Le mot d'ordre de cette insurrection populaire, c'était *la Patrie ou la Mort*, le slogan de SANKARA. Pourtant, dans son pays, son nom était resté longtemps tabou après son assassinat. On interdisait la diffusion de ses images, on cachait ses discours. Mais son message s'est transmis aux générations suivantes, il est resté vivant dans la mémoire des Burkinabè et c'est cette mémoire-là qui a rejilli lors de la chute du régime COMPAORÉ, c'est elle qui a donné la force aux manifestants de descendre en masse dans la rue et d'affronter l'armée, laquelle va finalement déguerpir. Il a inspiré les jeunes dans la rue au Burkina, mais il est aussi une légende pour une partie de la jeunesse d'autres pays d'Afrique, voire française. Son nom est connu de tous, même si on ne mesure pas toujours l'ampleur des réformes qu'il a mises

en œuvre. Et puis certains de ces discours sont diffusés sur Internet. C'était un excellent orateur, un visionnaire précoce ...

La chute de Blaise COMPAORÉ constitua un tournant on ne peut plus important en termes de re-modulation de la gouvernance étatique ; cela dans la mesure où les gouvernements successifs piochèrent des idées dans l'expérience révolutionnaire à des fins de légitimation et de confortation de leur base sociale. Rare était les hommes politiques qui ne s'identifiaient un tant soit peu au père de la Révolution burkinabè ou à quelques-uns de ses desseins concernant le développement du Burkina Faso. En tout état de cause, l'on assista à la réémergence progressive des mots d'ordre révolutionnaires, dont le « Produire et consommer burkinabè ».

Le retour en grâce de cette politique révolutionnaire commença dès la toute première transition qui s'enclencha après le départ de Blaise COMPAORÉ. Les discours sur la nécessité de compter sur ses propres forces devinrent de plus en plus systématiques au niveau des politiques pour finalement être traduits ne serait-ce que par des actes symboliques. Sous cette première transition politique de treize (13) mois, les autorités, le Premier-ministre Yacouba Isaac ZIDA particulièrement, en plus de s'identifier à Thomas SANKARA et de se référer à ses idées révolutionnaires avait fait par exemple du Faso *dan fani* leur habit de prestige qu'elles aimaient arborer lors des cérémonies officielles. « Bien plus qu'un simple style vestimentaire, il s'agit d'abord d'un geste patriotique, qui permet aussi de s'inscrire dans la lignée de l'idole populaire Thomas SANKARA ».

Au niveau de l'administration publique, les fonctionnaires avaient suivi le ton du gouvernement. Depuis ce temps, la cotonnade *made in Burkina Faso* a recommencé à avoir le vent en poupe. « Le Faso dan fani a fait a marqué un retour fulgurant depuis la fin 2014 après les bouleversements qu'a connus le Burkina Faso ».

Mieux, dans cette volonté de promotion, le pouvoir de la transition avait même pris la décision salubre de faire du *pagne tissé*

*du pays*, le pagnage officiel du 08-Mars. Un acte qui avait été naturellement salué par l'opinion nationale. Après la prèle transition de 2014-2015, le régime du Mouvement du Peuple pour le Progrès (MPP) ne marqua pas le pas dans la dynamique enclenchée. Constat de Benjamin ROGER.

Depuis leur accession au pouvoir, Roch Marc Christian KABORÉ et son gouvernement ne cessent de mettre en avant le *Faso dan fani*, un pagnage traditionnel burkinabè que SANKARA avait érigé en un des symboles de sa Révolution. Le président Roch Marc Christian KABORÉ l'arborait fièrement au sommet de l'Union africaine (UA), fin janvier, à Addis-Abeba. Son ami Simon COMPAORÉ, ministre de l'Administration territoriale et de la Sécurité, le porte quasi quotidiennement à chacune de ses apparitions publiques. Quant aux députés, au premier rang desquels Salif DIALLO, le président de l'Assemblée nationale, ils l'avaient tous symboliquement revêtu pour le vote de confiance au Premier ministre Paul Kaba THIÉBA, le 5 février.

Notons que l'avènement du régime de Roch Marc Christian KABORÉ a constitué un point d'ancrage d'une nouvelle politique du « Produire et consommer burkinabè ». L'on a assisté à la manifestation d'une volonté politique de faire de cette maxime de la Révolution sankarienne une vision réappropriée de l'identité, de l'économie et du développement du pays. Dans cette perspective, s'inscrit la relance promotionnelle du *Faso dan fani*. De ce fait, à partir de la fin de l'année 2015, l'engagement des autorités de promouvoir cette cotonnade encouragea des promoteurs privés à la création de foires et salons de sa valorisation.

On peut citer en exemple le *Dan'Fani fashion week* dont la première édition fut organisée du 29 août au 5 septembre 2015 à Ouagadougou : faciliter la rencontre entre les acteurs de la filière du textile de l'Afrique pour des opportunités d'affaires, tel était l'objectif de cet événement. Ensuite, il y a eu les Journées de Valorisation du



*Faso dan fani* (JVF) initiées par la Fédération nationale des tisseuses du Burkina Faso (FENATI/BF), dont la première édition fut célébrée du 29 au 30 avril 2016 à Ouagadougou.

L'on peut citer enfin la *Nuit du Faso dan fani* qui se tint pour la première fois à Paris le 13 juin 2015 : faire connaître le *Faso Dans Fani* hors du Burkina et trouver des opportunités de sa commercialisation, ainsi se module l'ambition de cet événement. Depuis, ces foires ou salons sont célébrés annuellement et contribuent au repositionnement du *Faso dan fani* dans le marché national et international, induisant en même temps un retour en force des métiers de tissage et de l'industrie de filature, sortant d'une certaine léthargie depuis quelque temps.

Concomitamment aux initiatives publiques et privées, il y a une politique de communication et d'incitation de consommation de la cotonnade et des autres produits nationaux. L'arrêté N°2017-059/PM/CAB du 29 novembre 2017 portant promotion et valorisation du *Faso Dan Fani* (FDF) encourage le port de celui-ci lors des cérémonies officielles et des manifestations d'envergure nationale. Depuis l'année 2018, il y a eu l'institution de la semaine du « Consommons local ». Cet événement organisé premièrement par l'association *Wa-mêdo* a nourri l'inspiration des ministres chargés du commerce de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui lors de leur réunion du 25 octobre 2019 instituèrent octobre comme « Mois du consommons local dans l'espace UEMOA ». Ainsi, les Burkinabè sont invités annuellement durant un mois à faire de la production, la transformation et la consommation des produits et services locaux, leur priorité, seule opportunité d'une réelle indépendance économique.

À partir de l'année 2020, le ministère du Commerce a entamé un processus de labellisation des produits burkinabè : le *Faso dan Fani*, le chapeau de Saponé, le pagne *Koko Dunda* (cotonnade produite dans la localité de Bobo-Dioulasso), le beurre de karité, les produits

en peaux et cuirs de Kaya furent labellisés le 15 octobre 2020 ; le 11 novembre 2022, ce fut le tour du « poulet bicyclette » (poulet naturel).

Le 04 décembre 2020, le Burkina Faso a adopté une stratégie nationale de promotion et de développement durable des produits locaux. Selon le ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat qui a piloté l'initiative, l'ambition est d'améliorer la qualité et d'accroître le niveau de consommation des produits locaux, en vue de contribuer à la croissance de l'économie du Burkina Faso.

La Stratégie nationale de promotion et de développement durable des produits locaux s'est fixée pour objectif global, de favoriser l'accroissement, la diversification, la disponibilité dans le temps et dans l'espace des produits locaux, la création d'emplois et la génération des revenus. Elle porte sur le renforcement des capacités locales, l'appui technique aux unités de transformation des produits locaux, l'accès des produits locaux au marché et aux services

L'on constate que la volonté politique qui s'est manifestée depuis l'effondrement du régime de Blaise COMPAORÉ jusqu'à nos jours n'a pas manqué de dynamisme et de renouvellement via des initiatives et innovations. Tous les secteurs de l'économie sont portés par ce courant qui incite les Burkinabè à compter sur leurs propres forces et leurs génies en produisant et en sommant les biens et services dont ils ont besoin.

Malgré les soubresauts politiques qui ponctuent l'évolution sociopolitique du pays, les gouvernants dans leurs successions se sont toujours inscrits dans la logique de faire du « Produire et consommer burkinabè » l'archétype du développement endogène et durable. Ainsi, les nouvelles autorités issues des coups d'État du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) se sont montrées davantage plus volontaristes que leurs devancières. En plus de s'approprier le narratif et le discours

révolutionnaire, le pouvoir du Capitaine Ibrahim TRAORÉ multiplie les actes symboliques et concrets dans la perspective de faire du « Produire et consommer burkinabè » le socle d'une renaissance politique, économique et sociétale en vue de créer le développement endogène au Burkina Faso.

Lors de son investiture le nouveau chef de l'État déclarait : « C'est aussi d'envisager un développement endogène en ne comptant que sur nous-mêmes et en essayant de repenser profondément notre agriculture, notre élevage, notre technologie et en interrogeant les socles des actions, de nos inspirations à la prospérité » ; « On ne peut pas développer le Burkina Faso en dehors de la ligne tracée par Thomas SANKARA. On ne peut que compter sur nos propres forces et nos propres moyens. Consommer ce que nous produisons et produire ce que nous consommons », tels furent également les propos du Premier ministre Apollinaire Joachimson KYÉLEM de Tambèla sur les ondes de la radio Oméga FM le 23 octobre 2022 après sa nomination. Dans les faits, le pouvoir du Capitaine Ibrahim TRAORÉ n'est pas en reste. En plus d'encourager ou de s'approprier les initiatives promotrices de la production et de la consommation nationales qui lui sont antérieures, ils instruisent d'autres. Le décret n°2023-0647/PRES-TRANS/PM/MEFP/MDICAPME portant promotion du port du *Faso dan fani*, du *Koko dunda* et des autres tissus traditionnels du 02 juin 2023 s'inscrit dans cette logique.

Par cet acte, le pouvoir recommande aux catégories socioprofessionnelles de s'accouttrer prioritairement sur la base de ces cotonnades : enseignants du supérieur ; autorités administratives, judiciaires et politiques ; chefs de circonscriptions administratives ; militaires et paramilitaires ; agents de santé ; ambassadeurs du Burkina Faso à l'extérieur ; membres du Gouvernement ; présidents d'institution ; fonctionnaires étatiques ; étudiants ; élèves ; scolaires et préscolaires ... À l'occasion de la dernière édition du *Consommons*

*local*, l'on a appris que plus de 65 milliards FCFA des biens et services locaux ont été consommés par quinze (15) ministères et six (6) institutions sur la période de janvier à août 2023.

La priorité de la consommation locale est accordée aux produits alimentaires, aux produits artisanaux et aux activités et production intellectuelles. Au titre des produits alimentaires, l'approvisionnement est fait dans les cantines scolaires, les centres de formation professionnelle, les garnissons, les hôpitaux, les Maisons d'arrêt et de correction, des internats, les pause-café et déjeuners. Au titre des produits artisanaux, le gouvernement a fait sa préférence en signant, le 23 septembre 2021, un accord-cadre mono-attributaire d'une durée de 3 ans avec la Chambre des métiers du Burkina (CMA-BF) qui livre les équipements et mobiliers de bureaux. Pour ce qui est des activités et production intellectuelles, c'est essentiellement les consultations et les expertises nationales. En plus de ces multiples actions de soutien à la production locale, il y a aussi la labellisation du *Faso Dan fani* dont le port est remis au goût du jour. Le gouvernement a décidé de la promotion du *Faso Dan fani* et du *Koko dunda*. Mieux, il a opté du port généralisé du *Faso Dan fani* par les écoliers, dès la rentrée scolaire 2023-2024.

La toute dernière entreprise que les autorités de la transition actuelles ont lancée est la construction d'une raffinerie d'or, principale ressource minérale du pays. La mise en service de cette usine est prévue dans onze (11) mois.

En plus des perspectives économiques intéressantes pour le développement endogène que cette politique ouvre, il y a là des enjeux d'affirmation culturelle et identitaire pour les Burkinabè. Comme disait le Professeur Joseph KI-ZERBO, « le développement, c'est le passage de soi à soi à un niveau supérieur » (2008, p.104). La nécessité d'être soi et de travailler à partir de soi est un préalable à tout processus de développement. En la matière, les économies asiatiques donnent des enseignements congrus. Il n'y a

pas de développement authentique et durable en marge de ce qui fait le patrimoine intrinsèque d'un peuple en termes de réalités culturelles et économiques.

Lorsqu'on se réfère à l'histoire économique des pays dans le monde, tous les pays développés ont pratiqué des mesures protectionnistes strictes pour développer leurs économies. À ce propos, les États-Unis constituent un exemple éloquent. Le président Georges WASHINGTON à sa mort avait laissé un message d'adieu dans lequel il disait que la fédération devait suivre une voie solitaire pour assurer son développement. EMMERSON lui disait : « Nous avons écouté les muses raffinées de l'Europe pendant trop longtemps. Nous marcherons avec nos propres pieds, nous travaillerons avec nos propres mains, nous parlerons selon nos propres convictions » (E. GALEANO, 1981, p. 280).

L'histoire économique renseigne encore que des pays développés comme les dragons d'Asie, notamment la Chine, la Corée du Sud, l'Inde..., ont promu la production et la consommation nationales pour amorcer leur développement avant de s'ouvrir aux produits exogènes. Joseph KI-ZERBO (2007, p. 82) disait que le développement est une autoréalisation qui va de soi à soi-même à un niveau supérieur, c'est-à-dire avec une valeur ajoutée ; « cela signifie qu'il ne faut pas fonctionner dans le système global pour le compte d'autres facteurs. » « Nous ne sommes pas des objets du développement des autres ; par exemple en leur fournissant notre coton et en important leur friperie, perpétuant aussi le pacte colonial » (J. KI-ZERBO, 2007, p. 82).

Pour terminer, notons qu'au-delà des enjeux économiques et socio-culturels, la posture des autorités politiques burkinabè en surfant sur le discours révolutionnaire sankariste et en se réappropriant le mot d'ordre « Produire et consommons burkinabè » dans le cadre de leur politique de production et de consommation nationales, participe d'une quête effrénée de "légitimité" et de

sécurité politiques. Convaincre le peuple que l'on travaille dans le sens de ses aspirations au bien-être et au développement devient de ce fait une opportunité de bénéficier de sa compréhension, de son accompagnement et de sa protection.

### **Conclusion**

Le mot d'ordre « Produire et consommer burkinabè » a constitué le paradigme essentiel de la politique de développement du Conseil National de la Révolution (CNR). La rhétorique du CNR à travers ce mot d'ordre était non seulement d'inculquer dans l'esprit des Burkinabè, le sens et tout le bien d'un développement participatif, mais encore de leur souligner la nécessité de la consommation des produits nationaux comme base d'un auto-développement durable.

La rupture politique du 15 octobre 1987 a sonné le glas de l'abandon progressif de cette politique et le démantèlement ou l'affaiblissement du fleuron artisanal, semi-industriel et industriel qui était censé la structurer et l'impulser durablement. Une régression qui a atteint son paroxysme sous la IV<sup>e</sup> République avec la signature des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS).

Vingt et huit ans après l'abandon de cette politique, les autorités burkinabè, depuis la transition de 2014-2015 jusqu'à présent, ont fait un rétropédalage qu'elles jugent de bon aloi et utile pour l'économie, la culture et l'identité burkinabè. De nos jours, ce mot d'ordre s'est imposé comme une logique économique incontournable pour le Burkina Faso dans sa quête de développement. Le retour en force de ce mot d'ordre sonne comme une revanche posthume de la Révolution et de son leader Thomas SANKARA.

Selon Joseph KI-ZERBO (2007, p. 81), les Africains ne doivent pas être des récepteurs, des réceptacles ou des récipients du développement clés en mains des autres, le passé de ces derniers constituant l'avenir sur un trajet unilinéaire. L'implémentation nouvelle, par les autorités, du mot d'ordre « Produire et consommer

burkinabè » sustentées par des programmes innovateurs et des initiatives d'incitation à la production et à la consommation des produits nationaux, prouve bien que le CNR avait une vision pertinente de la construction de l'économie et du développement, même si dans la pratique il y avait eu des limites évidentes.

### **Bibliographie**

ASCHE Helmut, 1994, *Le Burkina Faso contemporain : l'expérience d'une auto développement*, Paris, L' Harmattan.

BANÉGAS Richard, 1993, *Insoumissions populaires et révolution au Burkina Faso*, Bordeaux, CEAN.

BLANDA Sylvie, 1994, *Fonctions et fonctionnement des mairies de Ouagadougou : contribution à l'étude de la décentralisation au Burkina Faso*, mémoire de maîtrise, Université Paris VIII, Institut Français d'Urbanisme.

BEUCHER Benoit, 2009, « La naissance de la communauté nationale burkinabè ou comment le Voltaïque devint un “Homme intègre” in *Politique Africaine* n°118-juin 2010, Paris Karthala, p. 165-186.

CNR, 1983, *Discours d'Orientation Politique (DOP)*, Ouagadougou, Imprimerie de la Presse écrite.

CNR, 1986, *Premier Plan Quinquennal de Développement Populaire : 1986–1990*, volume I, Ouagadougou.

CNR, 1986, *Premier Plan Quinquennal de Développement Populaire : 1986–1990*, volume 2, Ouagadougou.

CNR, SGN-CDR, 1986, *Résultat des travaux de la première conférence nationale des CDR du Burkina*.

DE SAINT-PAUL Marc Arcadi, 1983, *De la Haute-Volta au Burkina Faso : traditions et modernité au pays des hommes intègres*, Paris, Albatros.

ENGLEBERT Pierre, 1986, *La révolution burkinabé*, Paris, L'Harmattan.

FORTIN Laura, *La trame d'une anthropologie textile : soixante-quinze ans d'évolution de l'artisanat textile féminin au Burkina Faso (1912 – 1987)*, FMSH-WP-2019-141, mars 2019.

GAKUNZI David, 1991, *Thomas SANKARA : Oser inventer l'avenir*, Paris, Pathfinder – L'Harmattan.

GALEANO Eduardo, 1981, *Les veines ouvertes de l'Amérique latine : une contre-histoire*, Paris, Plon ;

GUISSOU Basile, 1995, *Burkina Faso : un espoir en Afrique*, Paris, L'Harmattan.

JAFFRÉ Bruno, 1989, *Burkina Faso : Les Années SANKARA*, Paris, L'Harmattan.

JAFFRÉ Bruno, 2017, *La liberté contre le destin : discours de Thomas Sankara*, Paris, Syllepse.

JAGLIN Sylvie, 1995, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou : Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*, Paris, Karthala-ORSTOM.

KI-ZERBO Joseph, 2008, *Regards sur la société africaine*, Dakar, Panafrika.

KI-ZERBO Joseph, 2007, *Repères pour l'Afrique*, Dakar, Panafrika.

KYÉLEM Apollinaire J. (de Tambèla), 2017, *Thomas SANKARA et la Révolution au Burkina : une expérience de développement autocentré*, Ouagadougou, L'Harmattan-Burkina.

LABAZÉE Pascal, 1988, *Entreprises et entrepreneurs du Burkina Faso*, Paris, L'Harmattan.

LALSAGA Kakiswendépoulmdé Marcel Marie Anselme LALSAGA, 2020, *État, Révolution et transition démocratique au Burkina Faso : le rôle des structures populaires révolutionnaires de l'avènement de la Révolution Démocratique et Populaire (RDP) à la restauration de la République*, Université Joseph KI-ZERBO, thèse de doctorat en Histoire politique et sociale.



MADIÉGA Y. Georges et NAO Oumarou (sous la direction de), 1999, *Burkina Faso, cent ans d'histoire, 1899-1995*, Paris-Ouagadougou, Karthala – PUO, tome 1 : 1239 pages/tome 2.

MARTENS Ludo, 1989, *Sankara, Compaoré et la Révolution burkinabè*, Paris, EPO International.

OTAYEK René, LOADA Augustin et GUINGANE Jean Pierre, 1993, *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, Karthala.

SOMÉ Valère D., 1990, *Thomas SANKARA, l'espoir assassiné*, Paris, L'Harmattan.

ZAGRÉ Pascal, 1994, *Les politiques économiques du Burkina Faso : une tradition d'auto-ajustement structurel*, Paris, Karthala.

(<http://www.journalbendre.net/spip.php?article3025>)

(<http://www.journalbendre.net/spip.php?article3025>)

(<http://www.journalbendre.net/spip.php?article3025>)

(<https://www.leconomistedufaso.com/2023/11/13/consommons-local-plus-de-65-milliards-fcfa-injectes-par-letat/>).

(<https://www.omegamedias.info/blog/2022/10/23/%F0%9F%94%B4-exclusif-texte-securite-reconciliation-nombre-de-ministres-le-pm-repond-a-omega/>).

(<https://faso7.com/2022/10/21/capitaine-burkina-faso-le-premier-discours-du-capitaine-ibrahim-traore/>).

(<https://laguineenne.info/2020/12/14/le-burkina-faso-se-dote-dune-strategie-nationale-de-promotion-et-de-developpement-durable-des-produits>).

(<https://www.jeuneafrique.com/301809/societe/burkina-retour-force-faso-dan-fani/>).

(<https://fasodanfani.org/art-et-artisanat-faso-danfani-le-pagne-tisse-burkinabe-un-retour-en-force/>).

(<https://www.jeuneafrique.com/301809/societe/burkina-retour-force-faso-dan-fani/>)

([https://www.liberation.fr/debats/2017/07/24/bruno-jaffre-sankara-continue-d-inspirer-beaucoup-de-monde-au-dela-du-burkina-faso\\_1585892/](https://www.liberation.fr/debats/2017/07/24/bruno-jaffre-sankara-continue-d-inspirer-beaucoup-de-monde-au-dela-du-burkina-faso_1585892/) )

(<https://www.investirauburkina.net/secteurs-et-marches/industries/industrie-de-la-chaussure-la-renaissance-toujours-attendue.html>)